

CONSEIL MUNICIPAL

**Compte rendu de la séance publique
du Mardi 5 juillet 2011**

PRESENTS : 24
REPRESENTES : 9
ABSENT : 0

*** Désignation d'un Secrétaire de séance :**

Madame Elizabeth TAMBURINI est désignée à l'unanimité.

*** Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs :**

Il n'a pas été fait usage du droit de préemption sur la cession d'une parcelle.

Le Conseil Municipal :

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

> à l'unanimité :

* approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal du Canton de La Motte-Servolex, telle que décidé par le Comité syndical le 22 mars 2011 ;

> à 25 voix pour et 8 contre :

* approuve l'objectif de réalisation de logements locatifs sociaux, conformément à l'article L.302-8 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

> à l'unanimité :

* approuve l'intérêt du développement des bonnes pratiques agricoles sur le territoire communal de La Motte-Servolex,

* fixe la procédure de subventionnement et le montant des subventions communales présentées,

* définit la composition du comité de pilotage BPA,

* autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette procédure ;

> à l'unanimité :

* sollicite une subvention du Conseil Général de la Savoie de 80 280 € au titre du soutien aux équipements accompagnant la construction de logements aidés, dans le cadre de la Résidence Belledigue comportant 19 logements locatifs sociaux,

* autorise le reversement à Allobroges Habitat de 50 % de la subvention obtenue, dans la limite de 40 000 €,

* autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

*** SUR PROPOSITION D'ANNE ROUTIN, ADJOINTE :**

> à l'unanimité :

* décide d'allouer les subventions indiquées aux associations motteraines.

*** SUR PROPOSITION DE CHRISTIANE BOISSELON, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * accorde un prix de 250 € à Geoffrey THOMAS, de 150 € à Thomas BUFFET et de 100 € à Thomas JOURNAL, en récompense des projets de création des graphismes pour la plaquette de la saison culturelle 2011/2012.

*** SUR PROPOSITION DE SYLVIE VUILLERMET, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le principe de dérogation à l'instruction comptable M14 pour l'inscription en section d'investissement des travaux afférents à la suppression de la haie bordant la RD16A (mandats 2011 n° 1208 et 1209 d'un montant total de 8 114,14 € TTC) ;

➤ **à l'unanimité :**

- * décide de demander au Crédit Agricole des Savoie, aux conditions de taux en vigueur à la date d'établissement du contrat (T4M + 0,72%), l'attribution d'une ouverture de crédit à court terme, d'un montant de 750 000 €,
Les utilisations de ce concours seront remboursées au gré de la Commune et au plus tard à l'échéance,
- * prend l'engagement :
 - d'utiliser ce concours pour faciliter l'exécution budgétaire,
 - d'affecter les ressources procurées par ce concours en trésorerie (hors budget),
 - de créer et de mettre en recouvrement, pendant toute la durée de l'ouverture de crédit à court terme, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des intérêts et le remboursement des fonds utilisés ;
- * confère, en tant que de besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de ce concours, la signature du contrat à passer avec l'établissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions qui y sont insérées ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve les règles d'achat internes, et notamment les seuils de mise en concurrence et de publicité.

*** SUR PROPOSITION DE PATRICK PENDOLA, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder au martelage de l'additif des coupes à asseoir en 2011, et précise les destinations des coupes,
- * donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente ;

➤ **à l'unanimité :**

- * sollicite dans le cadre du Fonds départemental forêt - filière bois (2010-2013), une aide du Conseil Général de la Savoie d'un montant de 3500 €,
- * atteste que la commune est assujettie à la TVA sur cette opération,
- * atteste que la forêt est certifiée PEFC sous le n° 10-21-3/0092,
- * demande au Conseil Général l'autorisation de commencer les travaux avant la décision d'octroi de la subvention,
- * autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatifs à ce dossier.

*** SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA TURNAR, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse entre la Ville de La Motte-Servolex et la CAF pour la période 2011-2014,
- * approuve la reconduction des actions antérieures et le développement d'actions nouvelles ;
- * autorise Monsieur le Maire à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie le Contrat Enfance Jeunesse pour les volets enfance et jeunesse, dont les activités sont gérées par le CCAS de La Motte-Servolex et le CLEM, au titre de la période 2011-2014, et tous documents afférents.

* **SUR PROPOSITION DE FREDERIC BOIS, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'acquisition gratuite à la Savoienne Habitat d'une partie de la parcelle cadastrée section BK n° 128, d'une superficie de 3 m²,
- * approuve la prise en charge financière des frais de géomètre et d'acte notarié,
- * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'acquisition gratuite à la Société d'Aménagement de la Savoie d'une partie des parcelles cadastrées section G n° 1609 et 1831, d'une superficie d'environ 120 m², correspondant à l'emprise de l'Emplacement Réservé n° 26,
- * approuve la prise en charge financière des frais de géomètre et d'acte notarié,
- * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'acquisition gratuite à l'OPAC de Chambéry (Chambéry Alpes Habitat) d'une partie de la parcelle cadastrée section AH n° 399, pour une superficie d'environ 610 m²,
- * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'acquisition gratuite à M. Mezin de la parcelle cadastrée section AP n° 316 d'une superficie de 73 m²,
- * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'acquisition gratuite à la société Concept Immobilier Des Savoie (CIDS) des parcelles cadastrées section AP n° 307, 309, 315, 317, 330, 331 et 333 d'une superficie totale de 1 030 m²,
- * autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant.

* **SUR PROPOSITION D'ERIC CARENCO, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour le recours aux énergies renouvelables et aux récupérateurs d'eau pluviale et leur accorde les montants de subventions proposés ;

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'achat de deux roues électriques et leur accorde les montants de subventions proposés.

* **SUR PROPOSITION DE MONIQUE BOLLARD, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * décide d'appliquer les dispositions du décret n° 2011-540 du 17 mai 2011 pour les agents relevant du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;

➤ **à l'unanimité :**

- * décide de modifier l'indice de traitement des postes de directeur financier et de chargé de communication.

Fait à La Motte-Servolex,
le 7 juillet 2011.



Le Maire,

Luc BERTHOUD